

PROGRAMME DE FORMATION

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Encadrant

Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques simples.

Public et pré-requis

- Personnel Chargé d'encadrer les chantiers de travaux :
- Conducteur de travaux, chef de chantier, agent de maîtrise d'ouvrage
- Savoir lire et écrire le Français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

1 jour soit 7 heures (incluant l'évaluation des connaissances)

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Théorie et mises en situation adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun
- Exposés Interactifs
- Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'études de cas et d'exemples de questions issues du guide technique
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Objectif

Cette formation inclut la préparation à l'examen AIPR Encadrant et assure au stagiaire une présentation de 5 heures :

- Sur la connaissance et maîtrise la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Sur l'analyse du contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR Encadrant

Contenu

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Présentation de la réforme anti-endommagement
- Qu'est-ce que la DT, la DICT et l'AIPR ?
- Les acteurs et leur rôle : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre...
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme

- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Le formulaire commun DT DICT, Le récépissé commun et les délais à respecter
- La déclaration conjointe DT DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire

Le guide technique de la réforme

- Prescription du guide technique
- Généralités sur les réseaux, Les réseaux électriques, les réseaux gaz
- Le marquage-piquetage
- Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre
- Les endommagements des réseaux, comment se comporter ?
- Les opérations de localisation, les investigations complémentaires
- Les clauses techniques et financières

Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final encadrant

Validation

L'examen fait l'objet d'une séance particulière